

Conseil d'administration du 30 novembre 2022

Délibération n° 2022-73 Budget initial 2023

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Autorisations d'emploi : 137 ETPT dont 134 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 3 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- Autorisations d'engagement : 17 609 374 € dont :
 - Personnel : 14 762 514 €
 - Fonctionnement : 2 634 260 €
 - Investissement : 212 600 €
- Crédits de paiement : 18 709 336 € dont
 - Personnel : 14 762 514 €
 - Fonctionnement : 3 581 390 €
 - Investissement : 365 432 €
- Prévisions de recettes : 17 846 268 €
- Solde budgétaire : -863 068 €

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- Variation de la trésorerie : - 809 866 €
- Résultat patrimonial : - 803 685 €
- Capacité d'autofinancement : - 497 285 €
- Variation de fonds de roulement : - 760 965 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site Internet de l'ANCOLS.

Fait à La Défense, le 30 novembre 2022

La Présidente du conseil d'administration


Martine LATARE

TABLEAU 1 Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	134	3	137

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

136

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	134	14 265 230	3	63 619	137	14 762 514
1 - TITULAIRES	55	6 861 040			55	6 861 040
* Titulaires État	55	6 861 040			55	6 861 040
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0			0	0
2 - CONTRACTUELS	79	7 404 190	0	0	79	7 404 190
* Contractuels de droit public	6	540 517	0	0	6	540 517
øCDI	1	91 530			1	91 530
øCDD	1	110 798	-	-	1	0
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	4	338 189	-	-	4	338 189
* Contractuels de droit privé	73	6 863 672	0	0	73	6 863 672
øCDI	73	6 863 672			73	6 863 745
øCDD	0	0			1	0
3 - CONTRATS AIDES			3	63 619	3	63 619
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						433 666

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité
(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS		
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0	0
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes

TABLEAU 2 Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	BI 2022		Exécution Prév.2022		BI 2023	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	14 640 000	14 640 000	13 870 188	13 870 188	14 762 514	14 762 514
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>1 819 300</i>	<i>1 819 300</i>	<i>1 795 251</i>	<i>1 795 251</i>	<i>1 889 755</i>	<i>1 889 755</i>
Fonctionnement	2 628 592	3 647 357	2 146 194	3 002 912	2 634 260	3 581 390
Intervention						
Investissement	297 000	355 200	243 254	276 353	212 600	365 432
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	17 565 592	18 642 557	16 259 635	17 149 453	17 609 374	18 709 336

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)				709 400		
---	--	--	--	----------------	--	--

RECETTES			
BI 2022	Exéc 2022	BI 2023	
17 846 919	17 858 853	17 846 268	Recettes globalisées
			Subvention pour charges de service public
			Autres financements de l'Etat
17 784 000	17 784 000	17 784 000	Fiscalité affectée
			Autres financements publics
62 919	74 853	62 268	Recettes propres
			Recettes fléchées*
			Financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
17 846 919	17 858 853	17 846 268	TOTAL DES RECETTES (C)

795 638		863 068	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)
----------------	--	----------------	--

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4 Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			
	BI 2022	Exécution prév. 2022	BI 2023
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	795 638	0	863 068
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	0		0
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	795 638	0	863 068
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	0	774 497	0
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	0	774 497	0
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	795 638	774 497	863 068

FINANCEMENTS			
BI 2022	Exécution prév. 2022	BI 2023	
	709 400	0	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
56 775	65 097	53 202	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
		0	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
			Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
56 775	774 497	53 202	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
738 863		809 866	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
738 863		809 866	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
795 638	774 497	863 068	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2022	Exécution Prév. 2022	BI 2023	PRODUITS	BI 2022	Exécution Prév. 2022	BI 2023
Personnel	14 640 000	13 870 188	14 762 514	Subventions de l'Etat			
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>1 819 300</i>	<i>1 795 251</i>	<i>1 889 755</i>	Fiscalité affectée	17 784 000	17 784 000	17 784 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel	4 409 357	3 628 912	4 014 390	Autres subventions			
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	241 267	181 001	189 219
TOTAL DES CHARGES (1)	19 049 357	17 499 100	18 776 904	TOTAL DES PRODUITS (2)	18 025 267	17 965 001	17 973 219
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	465 901	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	1 024 090	0	803 685
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel : (1) + (3) = (2) + (4)	19 049 357	17 965 001	18 776 904	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel : (1) + (3) = (2) + (4)	19 049 357	17 965 001	18 776 904

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BI 2022	Exécution Prév. 2022	BI 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-1 024 090	465 901	-803 685
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	762 000	626 000	433 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-178 000	-105 800	-126 600
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-440 090	986 101	-497 285

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2022	Exécution Prév. 2022	BI 2023	RESSOURCES	BI 2022	Exécution Prév. 2022	BI 2023
Insuffisance d'autofinancement	440 090	0	497 285	Capacité d'autofinancement	0	986 101	0
Investissements	307 000	228 153	317 232	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
				Autres ressources	56 775	65 445	53 553
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	747 090	228 153	814 517	TOTAL DES RESSOURCES (6)	56 775	1 051 546	53 553
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	823 393	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	690 315	0	760 965

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BI 2022	Exécution Prév. 2022	BI 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-690 315	823 393	-760 965
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	48 548	48 896	48 901
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-738 863	774 497	-809 866
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12	7 852 838	9 882 233	9 121 268
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (Fonds de roulement - Trésorerie)	-364 308	-592 744	-543 843
Niveau de la TRESORERIE au 31/12	8 217 147	10 474 977	9 665 111

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"